Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DEUX CONSULTATIONS DU CONSEIL FÉDÉRAL: AGGLOMÉRATIONS ET GOULETS AUTOROUTIERS

Projets d'agglomération vaudois bien reçus

L'évaluation de la Confédération est favorable aux projets d'agglomération vaudois et franco-valdo-genevois. La bonne coordination entre aménagement du territoire et transports leur donne droit à un taux de subventionnement de 35 à 40 %. Dans le domaine autoroutier, si le canton ne profitera que marginalement des crédits dévolus à la résorption des «goulets d'étranglement», de notables améliorations de certaines jonctions sont confirmées et une option claire est retenue pour la région morgienne.

Dans le cadre de sa politique de transport, le Conseil fédéral vient de mettre deux projets de message en consultation: l'un sur le cofinancement des projets d'agglomération, l'autre sur le financement des aménagements autoroutiers. A ce stade du processus décisionnel, le Conseil d'Etat constate avec une grande satisfaction que les projets d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) et franco-valdo-genevois (PAFVG) devraient bénéficier d'un taux de subventionnement fédéral de 40%, un taux parmi les plus élevés. Quant au projet d'agglomération yverdonnois (agglo Y), il obtiendrait un taux de subventionnement de 35 %. Les soutiens financiers de la Confédération profiteront d'abord aux transports publics et à la mobilité douce. Concrètement, la Confédération soutiendra notamment la réalisation de lignes de tramway, l'amélioration des réseaux de bus et de trolleybus et le développement de réseaux cyclables.

Afin de respecter le calendrier très serré imposé par la Confédération, le Conseil d'Etat avait décidé le 26 novembre 2008 de demander au Grand Conseil un crédit d'étude de 32 millions de francs pour le développement des axes forts de transport public du PALM. La direction de ce projet est en place et certains mandats ont déjà été lancés avec les budgets ordinaires. Ce dynamisme a aussi profité au lancement du projet de gare CFF de Prilly-Malley, pièce maîtresse du développement d'un véritable RER pour le canton de Vaud. Alors que planent de fortes incertitudes sur la conjoncture

économique, le Conseil d'Etat concrétise sa volonté d'investir dans les infrastructures permettant un développement durable de toute une région.

Le fonds fédéral d'infrastructure qui est doté de 5,5 milliards de francs pour traiter les « goulets d'étranglement » ne sera que marginalement sollicité au profit du réseau autoroutier vaudois. L'Office fédéral des routes (OFROU) a toutefois fourni des garanties de réalisation dès 2009 d'un certain nombre d'aménagements (nouvelles jonctions, adaptations locales) qui seront réalisés à court et moyen terme afin d'optimiser la capacité du réseau, notamment aux abords des agglomérations lausannoise et genevoise. En outre, le Conseil fédéral propose, sous réserve du financement, l'inscription d'un grand contournement autoroutier de Morges dans le futur réseau des routes nationales. Cette clarification essentielle permettra aux autorités cantonales de mieux planifier le développement à long terme des infrastructures de transport.

Une conférence de presse se tiendra le lundi 22 décembre à Lausanne pour détailler les mesures proposées pour l'amélioration du réseau autoroutier vaudois.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 19 décembre 2008

DEC, Jean-Claude Mermoud, conseiller d'Etat, 021 316 60 10 DINF, François Marthaler, conseiller d'Etat en charge des infrastructures, 021 316 70 01

Plaquette_Agglo_Fourre_A3w
Plaquette_Agglo_Fiche3w_AggloY
Plaquette_Agglo_Fiche2w_PALM
Plaquette_Agglo_Fiche1w_AFVG
Plaquette_Agglo_Fourre_A4w